

## Séance du 7 octobre 2022

## 100 millions pour les collèges

## Intervention du Mathieu PANCIATICI Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président, Cher.e.s collègues,

Comme le dit très justement ce rapport : les recommandations du GIEC, les tensions géopolitiques et la fluctuation énergétique actuelle et durable nous imposent une politique forte en matière de transition et d'indépendance énergétique.

A l'heure actuelle, comme vous l'indiquez le **Département ne produit que 7% de sa consommation énergétique** et sa situation de péninsule dans ce domaine alourdi considérablement la pression pesant sur nos collectivités et sur l'ensemble des Maralpins.

Pour faire face à ce défi de stabilité, le département doit s'appuyer sur un scénario de développement énergétique rapide et sur un plan de sobriété fort, que les petits gestes individuels ne combleront pas.

C'est en ce sens que nous avions déjà en octobre 2021 voté à l'unanimité la mise en place d'un large plan collège qui prévoit, entre autres, l'investissement de 31,5M d'euro sur 10 ans pour rénover les établissements scolaires. Or, au regard de l'envolée des cours de l'énergie, le nouveau défi qui s'ouvre à nous est la maitrise des dépenses de chauffage et d'électricité. Je me demande si la fluctuation des coûts de l'énergie n'impactera pas trop durement nos dépenses de fonctionnement. De ce fait, ne serait-il pas pertinent de réviser à la hausse cet investissement ?

C'est pourquoi, nous aimerions que notre assemblée s'empare lors du débat d'orientions budgétaires de la question d'un plan d'urgence énergétique, de sobriété et de rénovation de nos collèges sur les 5 années à venir ; que nos services, et les élus de la commission Green Deal puissent étudier ce sujet de façon globale en amont.

Un exemple : NegaWatt, association reconnue dans l'hexagone dans le domaine de l'énergie, chiffre sur la base d'une isolation complète moyenne, à raison de 395€/m2, la rénovation d'un collège de 5000 m2 à environ 2 millions d'euros. L'investissement de **20 M€ par an pour rénover entièrement et rapidement nos collèges,** générant par là même des économies d'énergies importantes, n'est-il pas envisageable ?

Parallèlement, le Département pourrait inciter les équipes administratives, pédagogiques, les élèves et leurs parents à **s'emparer de la question de la production d'énergie** pour que ce plan s'inscrive dans un schéma de développement durable total.

Ce plan participerait ainsi à la nécessaire réduction des gaz à effets de serre. Il anticiperait même la trajectoire de baisse des émissions 2030-2050 figurant dans les rapports présentés ce matin.

En souhaitant retrouver cette question lors de notre Débat d'orientations Budgétaires.